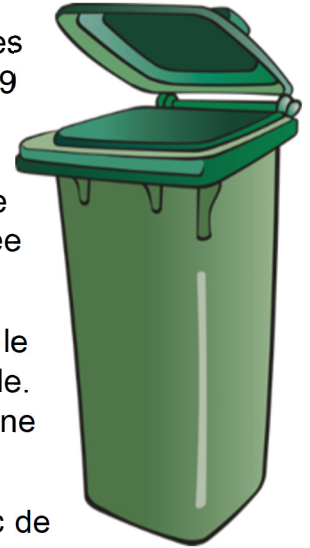


Coûts reliés au traitement des matières résiduelles

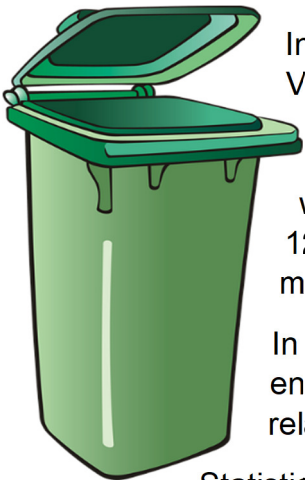
Dans les dernières années, les coûts reliés à l'enfouissement des matières résiduelles chez Valoris ont augmenté de façon importante. Pour l'année 2019 la municipalité a assumé une facture additionnelle de 37 482 \$ au budget régulier qui avait été adopté en début d'année. En 2019 c'est environ 390 tonnes de matières résiduelles qui ont été enfouies pour un montant de 98 349 \$. En 2018 la municipalité déboursait 129.57 \$ par tonne, cette année c'est 260.07 \$ par tonne qui devra sortir des coffres de la municipalité.

De nos jours il est important d'améliorer nos habitudes de triage, pour le respect de l'environnement, mais aussi pour le bien-être de notre portefeuille. Si le budget municipal relié aux déchets augmente, nous verrons aussi une augmentation au niveau des taxes foncières.

Les statistiques prouvent que plus de 2/3 de ce qui se retrouve dans le bac de déchets ne devraient pas s'y trouver puisque ce sont des matières compostables, recyclables ou qui pourraient être revalorisées. Avec un effort de la part de chacun, nous pourrions ensemble réduire le tonnage de matières enfouies. Quelles mesures prenez-vous afin de réduire votre empreinte écologique?



Cost Related to the Treatment of Residual and Waste Materials



In recent years, the cost related to the burial of residual and waste materials at Valoris has increased significantly. For the year 2019, the municipality has assumed an additional invoice of \$ 37 482 to the regular budget which had been adopted at the beginning of the year. In 2019 about 390 tons of waste were buried for an amount of \$ 98 349. In 2018 the municipality was paying \$ 129.57 per ton buried, this year \$ 260.07 per ton will be coming out of the municipal coffer.

In our times, it is important to improve our sorting habits, in respect to the environment, but also for the well-being of our wallet, if the municipal budget related to waste increases, we will see our property taxes increase accordingly.

Statistics show that more than 2/3 of what ends up in the garbage bin should not be there as most of it is compostable, recyclable or could be upcycled. With everyone's effort, we could together reduce the tonnage of buried waste. What step are you taking to reduce your environmental footprint?

COLLECTE DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES DÉSUETS ET ÉCOCENTRE MOBILE

SAMEDI 9 MAI ET 16 MAI 2020 DE 8 H À MIDI

En collaboration avec le programme Recycler mes Électroniques^{MC} de l'ARPE-Québec, la municipalité de Bury organise une collecte spéciale qui aura lieu le samedi 9 mai et samedi 16 mai 2020 de 8 h à midi dans le bâtiment du parc municipal localisé à l'arrière du bureau municipal situé au 569, rue Main afin de ramasser les produits électroniques désuets, et ce, gratuitement.

Tous les produits électroniques recueillis, comme les téléviseurs, les écrans, les ordinateurs et plus encore, seront pris en charge par l'ARPE-Québec, puis acheminée chez des entreprises approuvées, conformes aux normes en vigueur au Canada, pour être recyclés de façon sécuritaire, sûre et écologique. Pour la liste complète des produits acceptés, visitez www.recyclermeselectroniques.ca/qc/quoi-recycler/

Le conteneur pour l'écocentre mobile sera localisé dans la cour du bureau municipal. Voici la liste des éléments acceptés :

MATÉRIEL	NOTES
PEINTURE DE TYPE RÉSIDENTIEL	Cannes et pile seulement
BOIS DE CONSTRUCTION	-
MÉTAL	-
TEXTILES	-
RÉSIDUS VERTS	Les branches doivent être attachées
STYROMOUSSE	-



COLLECTION OF OBSOLETE ELECTRONIC PRODUCTS AND MOBILE ECOCENTER

SATURDAY, MAY 9 AND MAY 16, 2020, FROM 8 AM TO NOON

In collaboration with the EPRA-Québec's Recycle my Electronics™ program, the municipality of Bury is organizing a special collection that will take place on Saturday, May 9 and May 16, 2020, from 8 am to noon, in the municipal park building located behind the municipal office at 569 Main Street, to collect obsolete electronic products, free of charge.

All collected electronic products, such as televisions, screens, computers and more, will be taken care of by ARPE-Québec, then sent to approved companies, compliant with the standards in force in Canada, to be recycled in a safe, secure and environmentally friendly. For a complete list of accepted products, visit www.recyclemyelectronics.ca/gc/what-can-i-recycle/

Containers for the mobile ecocenter will be in the yard of the municipal office. Here is the list of accepted elements:

MATERIAL	NOTES
PAINT OF RESIDENTIAL TYPE	Cans and batteries only
CONSTRUCTION WOOD	-
METAL	-
TEXTILES	-
GREEN RESIDUES	The branches must be in a tied bundle
STYROFOAM	-



RAPPEL

La cueillette des gros rebuts se fera le **11 et 12 mai** prochain. N'oubliez pas de placer vos ordures au chemin la fin de semaine avant la cueillette.



REMINDER

IMPORTANT

Prendre note qu'à l'occasion des congés de Pâques le bureau municipal sera fermé le vendredi 10 avril et lundi 13 avril 2020

Joyeuses Pâques!

IMPORTANT

Please note that for the Easter holidays the municipal office will be closed on Friday, April 10, and Monday, April 13.



Happy Easter!

Sessions d'aide à l'inscription au service de communication de masse

Deux sessions pour vous aider à vous inscrire au service de communication de masse, SOMUM, auront lieu au manège militaire de 13h à 18h, les 26 mars et 2 avril 2020.

Nous espérons vous y voir nombreux!

Help Sessions for registration to the mass communication service

Two sessions to help you register with the SOMUM mass communication service will take place at the Armoury community centre from 1 pm to 6 pm on March 26 and April 2, 2020.

We hope to see you there!

EMPLOI D'ÉTÉ

COORDONNATEUR (TRICE) DU CAMP DE JOUR

- Dois avoir au minimum 18 ans.
- Exécute diverses tâches reliées à l'élaboration du programme d'animation soit la planification (élaboration du programme estivale 2020)
- Fais l'achat des fournitures nécessaires pour les activités), l'organisation
- Prépare et dirige les projets d'activités et de bricolage ainsi que le suivi des activités
- Supervise les animateurs et assure l'application des règles de sécurité, de bonne conduite et d'éthique
- Début d'emploi à déterminer.

EMPLOIS D'ÉTÉ ÉTUDIANTS

ANIMATEUR OU ANIMATRICE DE CAMP DE JOUR

- 4^e secondaire complété ;
- étudier à temps complet dans un programme régulier et poursuivre les études à l'automne à temps complet ;
- Expérience en animation auprès des enfants (5 ans à 12 ans) serait un atout ;
- Dois être disponible pour la formation DAFA qui aura lieu au mois de mai.
- Début d'emploi à déterminer.

PRÉPOSÉ (E) À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL

- Entretien des parcs, infrastructures, espaces publics, équipements, bâtiments, etc.
- Étudier à temps complet dans un programme régulier et poursuivre les études à l'automne à temps complet ;
- être disponible en mai pour étudiant(es) universitaires et en juin pour les autres étudiants(es).

La priorité sera donnée aux résidents de la municipalité (à compétence égale)

Dépôt des candidatures jusqu'au 10 AVRIL 2020, à 16 h. Si vous souhaitez postuler, vous devez soumettre votre candidature en mentionnant le poste désiré à :

Ressources humaines
569, rue Main,
Bury (Québec) J0B 1J0
Courriel ; information.bury@hsfqc.ca
Télécopieur ; 819-872-3675

Seules les candidatures retenues seront contactées

SUMMER JOB

DAY CAMP COORDINATOR

- Must be at least 18 years old.
- Performs various tasks related to the development of the animation program, namely planning (development of the 2020 summer program)
- Purchase the necessary supplies for the activities, the organization
- Prepares and directs activity and DIY projects as well as activity monitoring
- Supervise the animators and ensure the application of the safety rules, good behaviour and ethics
- Starting of the employment to be determined.

STUDENT SUMMER JOBS

DAY CAMP MONITOR

- Secondary 4 completed;
- be a full-time student in a regular program and pursuing full-time studies in the fall;
- experience in animation with children (5–12 years) would be an asset;
- Must be available for the DAFA training, in May;
- Starting of the employment to be determined.

GENERAL MAINTENANCE ATTENDANT

Maintenance for parks, infrastructures, public spaces, equipment, buildings, etc.;

- be a full-time student at a regular program and pursuing full-time studies in the fall;
- be available in May for university students and in June for other students.

Priority given to residents of the Municipality (with equal skills)

Submission of applications until April 10, 2020, at 4 pm. If you wish to apply, you must submit your application mentioning the desired position:

Human Resources,
569, Main Street
Bury, QC J0B 1J0

By email: information.bury@hsfqc.ca

By fax: 819-872-3675

Only selected candidates will be contacted.

LE PERMIS C'EST UNE FAÇON DE PROTÉGER VOS DROITS VIS-À-VIS LA MUNICIPALITÉ ET AUSSI DE VOS VOISINS.

Si vous prévoyez des travaux bientôt, exemple : morceler votre terrain, construire, transformer, rénover, démolir, agrandir votre maison, installer une piscine, une clôture, bâtir une remise, une installation septique, couper un arbre, etc., il est important de s'assurer que votre projet soit réalisé en conformité avec les règlements d'urbanisme et d'environnement de votre municipalité.

Selon votre projet, vous pouvez avoir besoin d'un permis de construction, rénovation, un permis de lotissement ou un certificat d'autorisation pour réaliser ces travaux.

Toute personne présentant une demande de permis ou de certificat devrait apporter les documents suivants avec le formulaire de demande de permis qui est disponible sur notre site Internet ou directement au bureau municipal.



- Un plan de la construction ou de la rénovation projetée
- L'évaluation du coût des travaux
- Le nom de l'entrepreneur
- Les matériaux utilisés
- La localisation des bâtiments sur le plan et les limites du terrain visé
- Identification cadastrale du terrain visé
- La durée anticipée des travaux

L'inspectrice vous renseignera sur les normes techniques et de sécurité applicable à votre projet et sur la façon de respecter ces normes en tenant compte de vos besoins.

Pour prendre rendez-vous, contacter Mme Pénélope Houle au 819-560-8414 poste 2803 ou par courriel, inspecteur.bury@hsfgc.ca. Il est à noter que Madame Houle est disponible les mardis et mercredis de 8 :00 à midi et de 13 :00 à 16 :00, sur rendez-vous.

THE PERMIT IS A WAY TO PROTECT YOUR RIGHTS TOWARDS THE MUNICIPALITY AND ALSO FROM YOUR NEIGHBOURS.

If you are planning to do some work soon, for example: breaking up your land, building, transforming, renovating, demolishing, extending your home, installing a swimming pool, fencing, building a shed, septic installation, cutting a tree, etc. It is important to ensure that your project is carried out in accordance with your municipality's planning and environmental regulations.

Depending on your project, you may need a building permit, renovation, a subdivision permit or a certificate of authorization to carry out this work.

Anyone applying for a permit or certificate should bring the following documents along with the licence application form that is available on our website or directly at the municipal office.



- A blueprint or design for the planned construction or renovation
- The cost of the project
- The contractor's name
- The materials to be used
- The location of the buildings with the plan and the boundaries of the land concerned
- Cadastral land identification
- The anticipated duration of the work

The inspector will inform you about the technical and safety standards applicable to your project and how to meet these standards, taking into account your needs.

For an appointment, contact Ms. Pénélope Houle at 819-560-8414 ext. 2803 or by email at inspecteur.bury@hsfgc.ca. Please note that Ms. Houle is available on Tuesdays and Wednesdays from 8 am to noon and 1pm to 4pm, with an appointment.